



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-80151>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-80151**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ministères Sociaux, DFAS/DADD

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité publique centrale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Evaluations et enquêtes des programmes nationaux du FSE+ « Emploi, inclusion, jeunesse et compétences » et du FTJ pour la période de 2021-2027 (6 lots)

**Description** : Le présent marché a pour objet : - la conduite d'enquêtes auprès d'individus et de structures afin de pouvoir renseigner, conformément aux dispositions de la réglementation européenne, les valeurs atteintes par les indicateurs communs et spécifiques de résultat de long terme. Les travaux conduits chercheront à montrer dans quelle mesure l'intervention du FSE+ et du FTJ a apporté une amélioration durable sur la situation des participants et entités qui ont bénéficié des opérations cofinancées. - l'achat de prestations d'évaluation et d'analyse de la mise en œuvre du programme national FSE+ « Emploi, inclusion, jeunesse et compétences » et du programme national FTJ (Fonds de Transition Juste) pour la période de programmation 2021-2027.

**Identifiant de la procédure** : 84dd2777-50d5-475e-bbca-32d59ed89967

**Identifiant interne** : PRA030524

**Type de procédure** : Ouverte

**Principales caractéristiques de la procédure** : L'accord-cadre est passé selon une procédure formalisée d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique. L'accord-cadre est multi attributaire: Lot 1 Thème Insertion socio-professionnelle : 2 attributaires Lot 2 Thème Compétences, : 2 attributaires Lot 3 Thème Jeunes : 2 attributaires Lot 4 Thème Inclusion sociale :2 attributaires Lot 5 Thème Transverse : 3 attributaires Lot 6 Enquêtes : /1 attributaire Cependant il existe des règles d'exclusivité d'attribution entre plusieurs lots : - Concernant les lots 1, 2, 3, 4, 5, seuls 3 lots maximum

peuvent être attribués à un même attributaire ; - Concernant le lot 6, celui-ci n'est pas concerné par la règle d'exclusivité. Le soumissionnaire précise donc, dans le document non-contractuel « ordre de préférence d'attribution des lots » (annexe 1 au RC), son ordre de préférence d'attribution entre les lots 1, 2, 3, 4 et 5. Ce document est remis au moment du dépôt de l'offre.

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79313000 Services d'évaluation des performances

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 79311200 Services de réalisation d'enquêtes

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** Pour l'ensemble des lots, les prestations seront exécutées principalement dans les locaux des titulaires mais également en déplacement sur tout le territoire métropolitain et ultramarins.

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 2,855,600 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 3,400,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 4

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : Conformément aux dispositions des articles L21411 et suivants du code de la commande publique relatives aux marchés publics, le candidat ne doit pas être dans un de ces cas d'interdiction de soumissionner tel que prévu par l'article 5.1.1 du règlement de consultation "RC\_Evaluation 21-27-commun à tous les lots-VF"

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Thème Insertion socio-professionnelle

**Description :** Thème Insertion socio-professionnelle, recouvrant 2 évaluations : 1.1 Levée des freins 1.2 Actions et dispositifs innovants

**Identifiant interne :** 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79313000 Services d'évaluation des performances

**Options :**

**Description des options :** En application de l'article de l'article R. 21227 du Code de la commande publique, un ou des marché(s) négocié(s) sans publicité ni mise en concurrence peut/peuvent être passé(s) avec le titulaire pour des prestations similaires. Ce(s) nouveau(x) marché(s) est/sont alors négocié(s) directement avec le titulaire classé premier attributaire lors de l'analyse des offres de l'accord cadre. Ce(s) marché(s) doit/doivent être conclu(s) dans un délai de trois ans à compter de la notification du marché et ne peut/peuvent bouleverser son économie.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** Pour l'ensemble des lots, les prestations seront exécutées principalement dans les locaux des titulaires mais également en déplacement sur tout le territoire métropolitain et ultramarins.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 282,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 350,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** DUREE DE L'ACCORD-CADRE Lot 2 Thème Compétences, recouvrant 3 évaluations : 12 mois fermes reconductible 3 fois 12 mois 48 mois soit 4 ans CONSIDERATIONS ENVIRONNEMENTALES Dans une volonté de protection de l'environnement, il est fait application de l'article L2112-2 du Code de la Commande Publique en prévoyant des conditions d'exécution des prestations comportant des éléments à caractère environnemental tel que prévue à l'article 1.13 du CCAP. CLAUSE D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE Les titulaires doivent promouvoir et s'engager continuellement pour la favorisation de la diversité au sein de leurs structures, relativement à un objectif de lutte contre les discriminations, conformément aux dispositions de l'article L.2112-2 du Code de la commande publique et un critère de sélection des offres pondéré à 5 % de la valeur technique sera prévu.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Capacité économique et financière

**Description :** Chiffre d'affaires annuel « général » des 3 derniers exercices disponibles ? Chiffre d'affaires annuel « spécifique » dans le domaine d'activité

couvert par le marché des 3 derniers exercices disponibles ? Les chiffres d'affaires demandés portent au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

**Utilisation de ce critère :** Non utilisé

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte ? Les candidats présentent aussi les effectifs moyens annuels et le nombre de cadres pendant les 3 dernières années ? L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. L'acheteur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises.

**Utilisation de ce critère :** Non utilisé

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 1 : Compétences et organisation de l'équipe dédiée à l'exécution de la prestation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 2 : Méthodologie de travail proposée pour l'exécution des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 3 : Insertion de dispositions sociales

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix (critère n°2)

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 35

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 19/07/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Pas encore connu

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Montage financier :** Conformément aux dispositions de l'article R. 2162-14 du code de la commande publique, l'émission des bons de commande s'effectue sans négociation ni remise en concurrence préalable des titulaires du lot considéré. Les bons de commande sont attribués aux titulaires selon la méthode dite du « tour de rôle ». Conformément à cette méthode et sous réserve des dispositions ci-dessous, le choix du titulaire est arrêté par roulement, la première attribution intervenant au bénéfice du titulaire le mieux-disant, classé en première position à l'issue de l'analyse des offres, dit « titulaire de rang 1 », et les attributions suivantes respectant l'ordre du classement fixé dans l'analyse des offres. La répartition « à tour de rôle » s'opère sans considération du montant de chaque bon de commande. Il est précisé que le tour de rôle ne vaut que pour des évaluations différentes. Ainsi, si un des titulaires se voit attribuer un bon de commande correspondant à une évaluation ayant déjà fait l'objet

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours :1) le référé précontractuel (articles L.5511 à L. 55112, et R. 5511 à R. 5516 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat ?2) le référé contractuel (L. 55113 à L. 55123, et R. 5517 à R.55110 du code de justice administrative)introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à

compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'union européenne (Joue) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ?3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de tarn et garonne, req. no358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre :** Thème Inclusion sociale

**Description :** Thème Inclusion sociale, recouvrant 3 évaluations : 4.1 Repérage des invisibles 4.2 Intégration des enfants exposés à la pauvreté 4.3 Privation matérielle et alimentaire

**Identifiant interne :** 4

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79313000 Services d'évaluation des performances

**Options :**

**Description des options :** En application de l'article de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou des marché(s) négocié(s) sans publicité ni mise en concurrence peut/peuvent être passé(s) avec le titulaire pour des prestations similaires. Ce(s) nouveau(x) marché(s) est/sont alors négocié(s) directement avec le titulaire classé premier attributaire lors de l'analyse des offres de l'accord-cadre. Ce(s) marché(s) doit/doivent être conclu(s) dans un délai de trois ans à compter de la notification du marché et ne peut/peuvent bouleverser son économie.

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** Pour l'ensemble des lots, les prestations seront exécutées principalement dans les locaux des titulaires mais également en déplacement sur tout le territoire métropolitain et ultramarins.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 349,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 400,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** DUREE DE L'ACCORD-CADRE Lot 4 Thème Transverse, recouvrant 4 évaluations : 12 mois fermes reconductible 3 fois 12 mois 48 mois soit 4 ans  
**CONSIDERATIONS ENVIRONNEMENTALES** Dans une volonté de protection de l'environnement, il est fait application de l'article L2112-2 du Code de la Commande Publique en prévoyant des conditions d'exécution des prestations comportant des éléments à caractère environnemental tel que prévue à l'article 1.13 du CCAP. **CLAUSE D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE** Les titulaires doivent promouvoir et s'engager continuellement pour la favorisation de la diversité au sein de leurs structures, relativement à un objectif de lutte contre les discriminations, conformément aux dispositions de l'article L.2112-2 du Code de la commande publique et un critère de sélection des offres pondéré à 5 % de la valeur technique sera prévu.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte ? Les candidats présentent aussi les effectifs moyens annuels et le nombre de cadres pendant les 3 dernières années ? L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. L'acheteur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises.

**Utilisation de ce critère :** Non utilisé

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Capacité économique et financière

**Description** : Chiffre d'affaires annuel « général » des 3 derniers exercices disponibles ? Chiffre d'affaires annuel « spécifique » dans le domaine d'activité couvert par le marché des 3 derniers exercices disponibles ? Les chiffres d'affaires demandés portent au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

**Utilisation de ce critère** : Non utilisé

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 3 : Insertion de dispositions sociales

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 1 : Compétences et organisation de l'équipe dédiée à l'exécution de la prestation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Prix (critère n°2)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 2 : Méthodologie de travail proposée pour l'exécution des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 19/07/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Pas encore connu

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Montage financier :** Conformément aux dispositions de l'article R. 2162-14 du code de la commande publique, l'émission des bons de commande s'effectue sans négociation ni remise en concurrence préalable des titulaires du lot considéré. Les bons de commande sont attribués aux titulaires selon la méthode dite du « tour de rôle ». Conformément à cette méthode et sous réserve des dispositions ci-dessous, le choix du titulaire est arrêté par roulement, la première attribution intervenant au bénéfice du titulaire le mieux-disant, classé en première position à l'issue de l'analyse des offres, dit « titulaire de rang 1 », et les attributions suivantes respectant l'ordre du classement fixé dans l'analyse des offres. La répartition « à tour de rôle » s'opère sans considération du montant de chaque bon de commande. Il est précisé que le tour de rôle ne vaut que pour des évaluations différentes. Ainsi, si un des titulaires se voit attribuer un bon de commande correspondant à une évaluation ayant déjà fait l'objet

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours :1) le référé précontractuel (articles L.5511 à L. 55112, et R. 5511 à R. 5516 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat ?2) le référé contractuel (L. 55113 à L. 55123, et R. 5517 à R.55110 du code de justice administrative)introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'union européenne (Joue) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ?3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de tarn et garonne, req. no358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003**

**Titre :** Thème Jeunes

**Description :** Thème Jeunes, recouvrant 2 évaluations : 3.1 Jeunes 3.2 Décrochage scolaire

**Identifiant interne :** 3

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79313000 Services d'évaluation des performances

**Options :**

**Description des options :** En application de l'article de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou des marché(s) négocié(s) sans publicité ni mise en concurrence peut/peuvent être passé(s) avec le titulaire pour des prestations similaires. Ce(s) nouveau(x) marché(s) est/sont alors négocié(s) directement avec le titulaire classé premier attributaire lors de l'analyse des offres de l'accord-cadre. Ce(s) marché(s) doit/doivent être conclu(s) dans un délai de trois ans à compter de la notification du marché et ne peut/peuvent bouleverser son économie.

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** Pour l'ensemble des lots, les prestations seront exécutées principalement dans les locaux des titulaires mais également en déplacement sur tout le territoire métropolitain et ultramarins.

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 322,600 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 400,000 Euro

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires :** DUREE DE L'ACCORD-CADRE Lot 3 Thème Transverse, recouvrant 4 évaluations : 12 mois fermes reconductible 3 fois 12 mois 48 mois soit 4 ans  
**CONSIDERATIONS ENVIRONNEMENTALES** Dans une volonté de protection de l'environnement, il est fait application de l'article L2112-2 du Code de la Commande Publique en prévoyant des conditions d'exécution des prestations comportant des éléments à caractère environnemental tel que prévue à l'article 1.13 du CCAP. **CLAUSE D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE** Les titulaires doivent promouvoir et s'engager continuellement pour la favorisation de la diversité au sein de leurs structures, relativement à un objectif de lutte contre les discriminations, conformément aux dispositions de l'article L.2112-2 du Code de la commande publique et un critère de sélection des offres pondéré à 5 % de la valeur technique sera prévu.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Capacité économique et financière

**Description :** Chiffre d'affaires annuel « général » des 3 derniers exercices disponibles ? Chiffre d'affaires annuel « spécifique » dans le domaine d'activité couvert par le marché des 3 derniers exercices disponibles ? Les chiffres d'affaires demandés portent au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

**Utilisation de ce critère :** Non utilisé

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte ? Les candidats présentent aussi les effectifs moyens annuels et le nombre de cadres pendant les 3 dernières années ? L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. L'acheteur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises.

**Utilisation de ce critère :** Non utilisé

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description** : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 2 : Méthodologie de travail proposée pour l'exécution des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Prix (critère n°2)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 1 : Compétences et organisation de l'équipe dédiée à l'exécution de la prestation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 3 : Insertion de dispositions sociales

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 19/07/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 180 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Pas encore connu

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**Montage financier** : Conformément aux dispositions de l'article R. 2162-14 du code de la commande publique, l'émission des bons de commande s'effectue sans négociation ni remise en concurrence préalable des titulaires du lot considéré. Les bons de commande sont attribués aux titulaires selon la méthode dite du « tour de rôle ». Conformément à cette méthode et sous réserve des dispositions ci-dessous, le choix du titulaire est arrêté par roulement, la première attribution intervenant au bénéfice du titulaire le mieux-disant, classé en première position à l'issue de l'analyse des offres, dit « titulaire de rang 1 », et les attributions suivantes respectant l'ordre du classement fixé dans l'analyse des offres. La répartition « à tour de rôle » s'opère sans considération du montant de chaque bon de commande. Il est précisé que le tour de rôle ne vaut que pour des évaluations différentes. Ainsi, si un des titulaires se voit attribuer un bon de commande correspondant à une évaluation ayant déjà fait l'objet

**Informations relatives aux délais de recours** : Précisions concernant les délais d'introduction de recours :1) le référé précontractuel (articles L.5511 à L. 55112, et R. 5511 à R. 5516 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat ?2) le référé contractuel (L. 55113 à L. 55123, et R. 5517 à R.55110 du code de justice administrative)introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'union européenne (Joue) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ?3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de tarn et garonne, req. no358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Tribunal administratif de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Paris

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

**Titre** : Thème Transverse

**Description** : Thème Transverse, recouvrant 4 évaluations : 5.1 Parcours 5.2 Coordination des acteurs 5.3 Accompagnement des femmes 5.4 Accompagnement handicap

**Identifiant interne :** 5

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79313000 Services d'évaluation des performances

**Options :**

**Description des options :** En application de l'article de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou des marché(s) négocié(s) sans publicité ni mise en concurrence peut/peuvent être passé(s) avec le titulaire pour des prestations similaires. Ce(s) nouveau(x) marché(s) est/sont alors négocié(s) directement avec le titulaire classé premier attributaire lors de l'analyse des offres de l'accord-cadre. Ce(s) marché(s) doit/doivent être conclu(s) dans un délai de trois ans à compter de la notification du marché et ne peut/peuvent bouleverser son économie.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** Pour l'ensemble des lots, les prestations seront exécutées principalement dans les locaux des titulaires mais également en déplacement sur tout le territoire métropolitain et ultramarins.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 814,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 950,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** DUREE DE L'ACCORD-CADRE Lot 5 Thème Transverse, recouvrant 4 évaluations : 12 mois fermes reconductible 3 fois 12 mois 48 mois soit 4 ans  
CONSIDERATIONS ENVIRONNEMENTALES Dans une volonté de protection de l'environnement, il est fait application de l'article L2112-2 du Code de la Commande Publique en prévoyant des conditions d'exécution des prestations comportant des éléments à caractère environnemental tel que prévue à l'article 1.13 du CCAP. CLAUSE D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE Les titulaires doivent promouvoir et s'engager continuellement pour la favorisation de la diversité au sein de leurs structures, relativement à un objectif de lutte contre les discriminations, conformément aux dispositions de l'article L.2112-2 du Code de la commande publique et un critère de sélection des offres pondéré à 5 % de la valeur technique sera prévu.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte ? Les candidats présentent aussi les effectifs moyens annuels et le nombre de cadres pendant les 3 dernières années ? L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. L'acheteur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises.

**Utilisation de ce critère** : Non utilisé

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : Capacité économique et financière

**Description** : Chiffre d'affaires annuel « général » des 3 derniers exercices disponibles ? Chiffre d'affaires annuel « spécifique » dans le domaine d'activité couvert par le marché des 3 derniers exercices disponibles ? Les chiffres d'affaires demandés portent au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

**Utilisation de ce critère** : Non utilisé

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 1 : Compétences et organisation de l'équipe dédiée à l'exécution de la prestation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 2 : Méthodologie de travail proposée pour l'exécution des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Prix (critère n°2)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 3 : Insertion de dispositions sociales

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 19/07/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Pas encore connu

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Montage financier :** Conformément aux dispositions de l'article R. 2162-14 du code de la commande publique, l'émission des bons de commande s'effectue sans négociation ni remise en concurrence préalable des titulaires du lot considéré. Les bons de commande sont attribués aux titulaires selon la méthode dite du « tour de rôle ». Conformément à cette méthode et sous réserve des dispositions ci-dessous, le choix du titulaire est arrêté par roulement, la première attribution intervenant au bénéfice du titulaire le mieux-disant, classé en première position à l'issue de l'analyse des offres, dit « titulaire de rang 1 », et les attributions suivantes respectant l'ordre du classement fixé dans l'analyse des offres. La répartition « à tour de rôle » s'opère sans considération du montant de chaque bon de commande. Il est précisé que le tour de rôle ne vaut que pour des évaluations différentes. Ainsi, si un des titulaires se voit attribuer un bon de commande correspondant à une évaluation ayant déjà fait l'objet

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours :1) le référé précontractuel (articles L.5511 à L. 55112, et R. 5511

à R. 5516 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat ?2) le référé contractuel (L. 55113 à L. 55123, et R. 5517 à R.55110 du code de justice administrative)introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'union européenne (Joue) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ?3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de tarn et garonne, req. no358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Thème Compétences

**Description :** Thème Compétences, recouvrant 3 évaluations : 2.1 Renforcement des compétences 2.2 FTJ 2.3 Vieillessement actif

**Identifiant interne :** 2

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79313000 Services d'évaluation des performances

**Options :**

**Description des options :** En application de l'article de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou des marché(s) négocié(s) sans publicité ni mise en concurrence peut/peuvent être passé(s) avec le titulaire pour des prestations similaires. Ce(s) nouveau(x) marché(s) est/sont alors négocié(s) directement avec le titulaire classé premier attributaire lors de l'analyse des offres de l'accord-cadre. Ce(s) marché(s) doit/doivent être conclu(s) dans un délai de trois ans à compter de la notification du marché et ne peut/peuvent bouleverser son économie.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** Pour l'ensemble des lots, les prestations seront exécutées principalement dans les locaux des titulaires mais également en déplacement sur tout le territoire métropolitain et ultramarins.

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 422,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 500,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** DUREE DE L'ACCORD-CADRE Lot 2 Thème Compétences, recouvrant 3 évaluations : 12 mois fermes reconductible 3 fois 12 mois 48 mois soit 4 ans CONSIDERATIONS ENVIRONNEMENTALES Dans une volonté de protection de l'environnement, il est fait application de l'article L2112-2 du Code de la Commande Publique en prévoyant des conditions d'exécution des prestations comportant des éléments à caractère environnemental tel que prévue à l'article 1.13 du CCAP. CLAUSE D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE Les titulaires doivent promouvoir et s'engager continuellement pour la favorisation de la diversité au sein de leurs structures, relativement à un objectif de lutte contre les discriminations, conformément aux dispositions de l'article L.2112-2 du Code de la commande publique et un critère de sélection des offres pondéré à 5 % de la valeur technique sera prévu.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte ? Les candidats présentent aussi les effectifs moyens annuels et le nombre de cadres pendant les 3 dernières années ? L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. L'acheteur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises.

**Utilisation de ce critère :** Non utilisé

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : Capacité économique et financière

**Description** : Chiffre d'affaires annuel « général » des 3 derniers exercices disponibles ? Chiffre d'affaires annuel « spécifique » dans le domaine d'activité couvert par le marché des 3 derniers exercices disponibles ? Les chiffres d'affaires demandés portent au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

**Utilisation de ce critère** : Non utilisé

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 1 : Compétences et organisation de l'équipe dédiée à l'exécution de la prestation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 2 : Méthodologie de travail proposée pour l'exécution des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Prix (critère n°2)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 3 : Insertion de dispositions sociales

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marchespublics.gouv.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 19/07/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 180 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Pas encore connu

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**Montage financier** : Conformément aux dispositions de l'article R. 2162-14 du code de la commande publique, l'émission des bons de commande s'effectue sans négociation ni remise en concurrence préalable des titulaires du lot considéré. Les bons de commande sont attribués aux titulaires selon la méthode dite du « tour de rôle ». Conformément à cette méthode et sous réserve des dispositions ci-dessous, le choix du titulaire est arrêté par roulement, la première attribution intervenant au bénéfice du titulaire le mieux-disant, classé en première position à l'issue de l'analyse des offres, dit « titulaire de rang 1 », et les attributions suivantes respectant l'ordre du classement fixé dans l'analyse des offres. La répartition « à tour de rôle » s'opère sans considération du montant de chaque bon de commande. Il est précisé que le tour de rôle ne vaut que pour des évaluations différentes. Ainsi, si un des titulaires se voit attribuer un bon de commande correspondant à une évaluation ayant déjà fait l'objet

**Informations relatives aux délais de recours** : Précisions concernant les délais d'introduction de recours :1) le référé précontractuel (articles L.5511 à L. 55112, et R. 5511 à R. 5516 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat ?2) le référé contractuel (L. 55113 à L. 55123, et R. 5517 à R.55110 du code de justice administrative)introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'union européenne (Joue) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ?3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de tarn et garonne, req. no358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site[www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

## 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006**

**Titre :** Enquêtes

**Description :** Enquêtes 6 vagues d'enquêtes

**Identifiant interne :** 6

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79311200 Services de réalisation d'enquêtes

**Options :**

**Description des options :** En application de l'article de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou des marché(s) négocié(s) sans publicité ni mise en concurrence peut/peuvent être passé(s) avec le titulaire pour des prestations similaires. Ce(s) nouveau(x) marché(s) est/sont alors négocié(s) directement avec le titulaire classé premier attributaire lors de l'analyse des offres de l'accord-cadre. Ce(s) marché(s) doit/doivent être conclu(s) dans un délai de trois ans à compter de la notification du marché et ne peut/peuvent bouleverser son économie.

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** Pour l'ensemble des lots, les prestations seront exécutées principalement dans les locaux des titulaires mais également en déplacement sur tout le territoire métropolitain et ultramarins.

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 666,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 800,000 Euro

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires :** DUREE DE L'ACCORD-CADRE Lot 6 Enquêtes 12 mois fermes reconductible 5 fois 12 mois 72 mois soit 6 ans En application de l'article L2125-1 du code de la commande publique permettant aux accords-cadres de dépasser quatre ans justifiés, notamment par leur l'objet, le lot 6 est ainsi passé pour une durée de 72 mois soit 6 ans à compter de sa notification. En effet, le RÈGLEMENT (UE) 2021/1060 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 24 juin 2021 fixe la période de programmation à une durée de 7 ans et le même règlement requiert de conduire des enquêtes sur le devenir des participants 6 mois après leur sortie, y compris en fin de programmation. A ce titre, l'autorité de gestion du programme national conduit des enquêtes annuelles auprès des participants sauf la première année en raison du nombre peu important de participants. Cela nécessite d'avoir un marché d'enquête d'une durée de 6 ans sur la période 2024-2030, les participants du programme national pouvant sortir des opérations jusqu'à l'année 2029. Un bilan de l'ensemble des enquêtes de la programmation sera par ailleurs réalisé en 2030 pour clôturer l'exercice. Confier les différentes vagues d'enquête à un même prestataire relève d'une meilleure gestion d'une part et d'une cohérence dans la conduite des prestations et dans la mesure des résultats d'autre part. **CONSIDERATIONS ENVIRONNEMENTALES** Dans une volonté de protection de l'environnement, il est fait application de l'article L2112-2 du Code de la Commande Publique en prévoyant des conditions d'exécution des prestations comportant des éléments à caractère environnemental tel que prévue à l'article 1.13 du CCAP.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte ? Les candidats présentent aussi les effectifs moyens annuels et le nombre de cadres pendant les 3 dernières années ? L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. L'acheteur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises.

**Utilisation de ce critère :** Non utilisé

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Capacité économique et financière

**Description :** Chiffre d'affaires annuel « général » des 3 derniers exercices disponibles ? Chiffre d'affaires annuel « spécifique » dans le domaine d'activité couvert par le marché des 3 derniers exercices disponibles ? Les chiffres d'affaires demandés portent au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en

fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

**Utilisation de ce critère :** Non utilisé

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 1 : Compétences et organisation de l'équipe dédiée à l'exécution de la prestation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique (critère n°1) Sous-critère 2 : Méthodologie de travail proposée pour l'exécution des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix (critère n°2)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 19/07/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Pas encore connu

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Montage financier :** Conformément aux dispositions de l'article R. 2162-14 du code de la commande publique, l'émission des bons de commande s'effectue sans négociation ni remise en concurrence préalable des titulaires du lot considéré. Les bons de commande sont attribués aux titulaires selon la méthode dite du « tour de rôle ». Conformément à cette méthode et sous réserve des dispositions ci-dessous, le choix du titulaire est arrêté par roulement, la première attribution intervenant au bénéfice du titulaire le mieux-disant, classé en première position à l'issue de l'analyse des offres, dit « titulaire de rang 1 », et les attributions suivantes respectant l'ordre du classement fixé dans l'analyse des offres. La répartition « à tour de rôle » s'opère sans considération du montant de chaque bon de commande. Il est précisé que le tour de rôle ne vaut que pour des évaluations différentes. Ainsi, si un des titulaires se voit attribuer un bon de commande correspondant à une évaluation ayant déjà fait l'objet

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours :1) le référé précontractuel (articles L.5511 à L. 55112, et R. 5511 à R. 5516 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat ?2) le référé contractuel (L. 55113 à L. 55123, et R. 5517 à R.55110 du code de justice administrative)introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'union européenne (Joue) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ?3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de tarn et garonne, req. no358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement :** 17750005500013

**Adresse postale :** 7 rue de Jouy

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75004

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** Greffe.taparis@juradm.fr

**Téléphone :** 0144594400

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Ministères Sociaux, DFAS/DADD

**Numéro d'enregistrement :** 11000201100044

**Adresse postale :** 78 rue Olivier de Serres

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75015

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** philippe.chamouton@sg.social.gouv.fr

**Téléphone :** 0000000000

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier :** acd3585a-90b5-4a66-8a14-35f77c489c1a-01

**Principale raison de la modification :** Correction par l'acheteur

**Description** : La date limite de remise des offres a été prolongée jusqu'au 19/07/2024 à 12h00 au lieu du 12/07/2024 à 12h00.

#### 10.1 Modification

**Description des modifications** : La date limite de remise des offres a été prolongée jusqu'au 19/07/2024 à 12h00 au lieu du 12/07/2024 à 12h00.

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 39672e0f-5825-43eb-9a10-d38d5edd8835 - 02

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 09/07/2024 à 09:38

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 09/07/2024